



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 08/06/2023
ID Télétransmission : 033-213300635-20230606-130624-DE-1-1

**Séance du mardi 6 juin 2023
D-2023/146**

Date de mise en ligne : 10/06/2023

certifié exact,

Aujourd'hui 6 juin 2023, à 14h08,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 16H34 à 16H41

Présidence de Madame Claudine BICHET de 17H26 à 18H41

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Pierre HURMIC présent sauf de 18h36 à 18h41, Monsieur Baptiste MAURIN présent jusqu'à 16h05, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 17H20, Monsieur Amine SMIHI présent jusqu'à 17H50, Monsieur Laurent GUILLEMIN présent jusqu'à 18h00, Monsieur Marik FETOUH présent jusqu'à 18H43

Excusés :

Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

***Réserve Ecologique des Barails - Travaux de
désimperméabilisation - Subvention d'aide à l'investissement
- Décision - Autorisation***

Monsieur Didier JEANJEAN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

1. Le contexte

Dans le cadre d'un projet de création d'un espace canin sur la Réserve écologique des Barails localisée à Bordeaux Nord, la Ville de Bordeaux prévoit la désimperméabilisation d'un ancien parking en enrobé sur une surface de 1 hectare. Sur cette zone, située au Sud de la Réserve écologique des Barails, des bandes plantées d'arbres sont encadrées de bitume. La protection des arbres en place fera l'objet d'une attention particulière lors des travaux de désimperméabilisation. La désimperméabilisation complète de cet espace permettra de créer un sol 100 % perméable et de recréer un sol vivant.

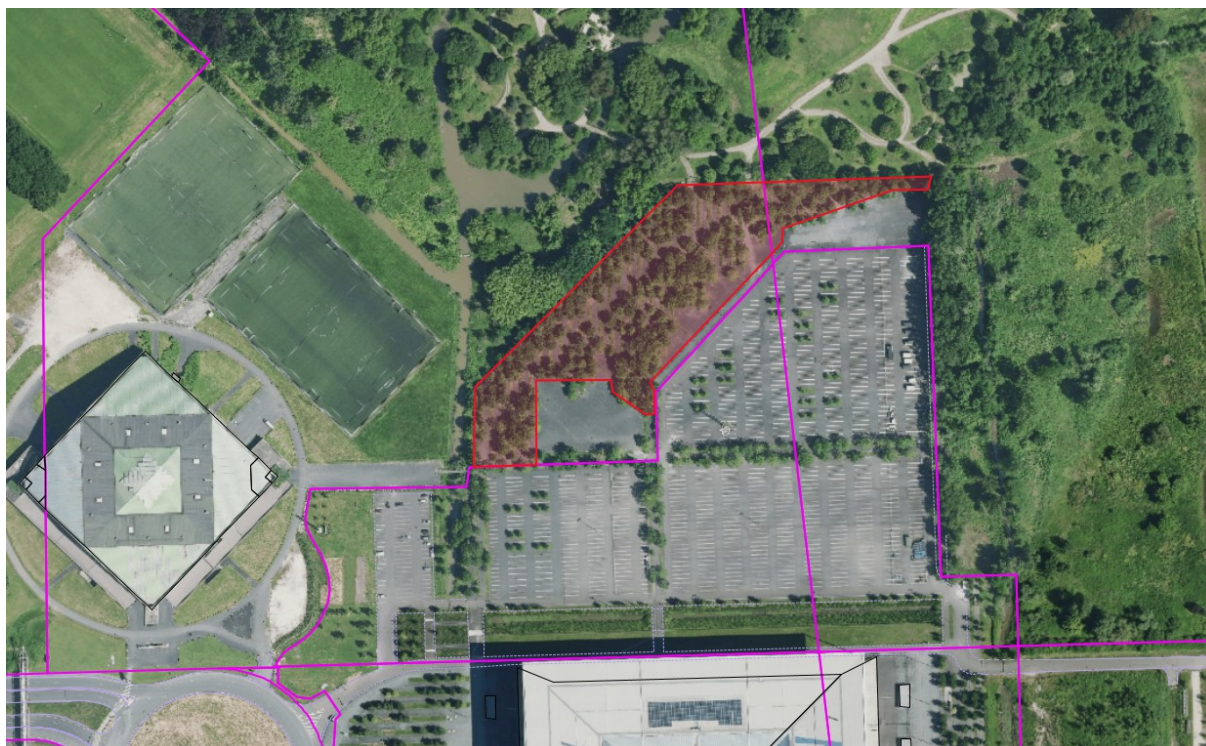
Afin de mener ces travaux, la Ville de Bordeaux sollicite l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur les volets éligibles aux termes de la désimperméabilisation du sol pour améliorer l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Les travaux ont été estimés à 353 500 € HT € au total, incluant l'apport de terre végétale en fin de chantier.

Plan de situation

En rouge : la zone à désimperméabiliser.



Zoom sur la zone à désimperméabiliser (en rouge).



2. Le plan de financement

Les travaux sont prévus pour l'année 2023 pour un montant estimé à 353 500€HT.

Postes de dépense en € HT :

Plan d'exécution	3 700€
Installation du chantier dont protection des troncs d'arbres	43 000€
Transport de matériaux	33 800€
Démolition de surfaces minérales	101 000€
Décompactage	27 500
Remblaiement avec terre végétale	144 500€
Total	353 500€

Ce projet est susceptible de bénéficier de cofinancements de la part de l'Etat au titre du Fonds vert et de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A solliciter les cofinancements auprès de partenaires publics ;
- A signer tout document relatif à ces financements ;
- A encaisser les subventions.

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 6 juin 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Didier JEANJEAN